

DU NOUVEAU AU VIGAN...

Bienvenue au Docteur ROMERO...

Suite au départ à la retraite du Dr Denise Trescazes qui a exercé plus de 30 années, la Municipalité était à la recherche d'un médecin pour reprendre le cabinet médical de notre commune.

Le Docteur **Joaquima ROMERO**, originaire de Barcelone où elle exerçait dans un centre de soins de santé, a fréquenté le Lycée Français jusqu'au baccalauréat. Médecin généraliste, diplômée d'un Master d'Industries Pharmaceutiques, elle pratique l'homéopathie et vient de commencer son activité le 12 mars 2018.

En provenance d'Assier où elle a exercé quelques mois dans une maison médicale, elle a privilégié l'installation dans un cabinet où elle peut exercer la médecine libérale à laquelle elle est attachée.

Cette arrivée correspond au départ à la retraite et à la cessation d'activité sans successeur du Dr Jean-Luc Baron qui exerçait à Gourdon, mais réside dans notre commune; Cette réouverture du cabinet médical permet de ce fait au territoire d'être doté d'une couverture et d'un maillage en matière de santé.

Coordonnées Dr ROMERO : Tél 05 65 41 42 70



Nos élus ont chaleureusement accueilli le nouveau médecin.
(S. Belonie, Dr J. Romero, D. Souladié, JM. Favory)

La Mairie vous invite à découvrir son site internet :
dans lequel vous trouverez toutes ces rubriques :

Vie Municipale, Vie Pratique, Vie Sociale, CCAS,
Espace Polyculturel Jean Carmet, Vie Associative,
Tourisme & Loisirs, Enfance & Jeunesse

www.levigan46

et toujours sa page Facebook 

DU CÔTÉ DU C.C.A.S....

L'Union Départementale Des Associations Familiales (UDAF) représente les intérêts des familles.

Le Micro Crédit personnel est proposé à tout public remplissant les conditions d'accès : personnes exclues du système bancaire en raison d'une solvabilité trop faible, pour qui les aides sociales ne sont pas suffisantes et qui sont en capacité de rembourser les mensualités du prêt.

Il sert à financer l'accès au logement, à la mobilité, l'accès aux soins... Les dettes et les achats immobiliers en sont exclus. Les sommes vont de 300 euros à 3000 euros sur 36 mois maximum. Un travailleur social étudie le dossier et la faisabilité et accompagne l'emprunteur pendant la durée du remboursement.

L'UDAF est un intermédiaire entre le demandeur et l'organisme bancaire qui reste seul décisionnaire pour l'octroi du prêt.

La médiation Familiale, c'est un processus de reconstruction du lien familial dans des situations de : ruptures, séparations, divorces, ou succession qui sert à restaurer la communication entre les membres d'une famille.

Depuis le 01/02/2018 une permanence est tenue les 2èmes et 4èmes mardis après-midi du mois au 1er étage du Moulin Delsol 46300 Le Vigan.

L'UDAF est représenté par Annie BENOIT au sein du Centre Communal d'Action Sociale du Vigan.



Le Moulin Delsol.

DU CÔTÉ DES ÉCOLIERS...

En raison de la baisse d'effectifs, le nombre des classes est passé de 8 à 7, ce qui a provoqué la fermeture de l'école de St Projet et l'arrêt du RPI Le Vigan/St Projet à la rentrée scolaire 2017/2018 .



A la rentrée prochaine 2018/2019, nous perdons à nouveau une classe passant ainsi à 4 classes en élémentaire et 2 en maternelle.

Pour éviter de perdre éventuellement encore une classe, l'équipe pédagogique réfléchit à la possibilité d'accueillir le maximum d'enfants en petite section de Maternelle: La commune possède les locaux et le personnel nécessaire qualifié . La garderie de Maternelle aura ses horaires élargis jusqu'à 18h 30 afin de permettre aux parents qui travaillent

de récupérer leurs enfants « sans stress », le personnel étant présent jusqu'à 19h.

Il est important que les enfants de la commune soient scolarisés au Vigan dès la Maternelle : le but est d'éviter la perte d'effectifs bien sûr, mais il est bon de rappeler que les enfants qui ne sont pas scolarisés dans nos écoles se privent de la possibilité de bénéficier par la suite du CME (Contrat Municipal Étudiant) qui fait notre fierté.

La commune a obtenu le retour de la semaine à 4 jours de classe. Les horaires scolaires seront les suivants: lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h. Les horaires de la garderie : matin de 7h à 8h50, pause méridienne de 12h à 13h50, soir de 17h à 18h30.

DU CÔTÉ DE LA MAIRIE

Portage des repas

Le service de portage des repas s'adresse aux personnes âgées de plus de 60 ans, aux personnes souffrant d'un handicap sévère et aux adultes en retour d'hospitalisation ;

Grace à ce portage, livré pour le repas de midi, avec au menu un potage ou une entrée, viande ou poisson, légume, fromage, dessert, la commune reste à l'écoute et répond aux aspirations et besoins des seniors.

Les repas sont élaborés et conditionnés par la cuisine centrale de l'école du Vigan. Ils sont distribués et facturés par l'association de l'A.D.M.R. dont le siège est situé au Moulin Delsol.

Si vous êtes intéressé par ce service n'hésitez pas à prendre contact auprès du secrétariat de l'A.D.M.R. au **05 65 41 56 43**



DU CÔTÉ DE L'ÉGLISE

Cet été aussi la collégiale sera ouverte au public sous la surveillance de 3 étudiantes vigannaises. A tour de rôle, elles accueilleront et renseigneront les visiteurs que nous espérons aussi nombreux et intéressés que les années précédentes. Les portes seront ouvertes 7 jours sur 7, du 1er juillet au 31 août, de 10h30 à 12h30 et de 15h à 18h30.



A. Commune

1) Fonctionnement : 1 416 000 €

Les dotations de l'État cessent (enfin !) de baisser; de grosses incertitudes pèsent cependant sur leur évolution, comme sur la compensation de la taxe d'habitation.

Les dépenses importantes concernent le personnel (586 000 €), les reversements à l'État (112 000 €), l'alimentation (cantine et portage des repas: 71 000 €).

La dette est toujours égale à zéro.

Les recettes proviennent pour l'essentiel des loyers (326 000 €), des taxes foncières et d'habitation (325 000 €), des dotations et compensations de l'État (309 637 €), des subventions de la communauté de communes et de la C.A.F. pour l'A.L.S.H. (108 558 €), des participations des familles (cantine et A.L.S.H.: 73 000 €).

2) Investissement : 1 234 792,27 €

Les excédents d'investissement (738 036,67 €) et de financement capitalisé (206 476,60 €) atteignent 76,5% des recettes. Principales dépenses prévues: salle de sports: 821 792,27 € ; aménagement de l'ancien local SODIAL (à l'étage): 70 000 €.

3) Impôts locaux

Taux votés sans changement (cf tableau ci-dessous qui permet de comparer les taux du Vigan avec ceux des autres communes du département).

	Taux moyens communaux 2016 au niveau du Lot	Taux communaux 2016 et 2017 LE VIGAN
Taxe d'habitation	18,45	6,40
Foncier bâti	22,03	6,76
Foncier non-bâti	151,29	77,50

La communauté de communes a également maintenu les taux "ménages".

4) Salle de sports

La communauté de communes est maître d'ouvrage, la commune du Vigan ayant reçu une délégation de maîtrise d'ouvrage. Si sur l'exercice 2018, les crédits prévus s'élèvent à 821 792,27 €, le coût estimatif total de l'opération est de 1 880 000 € H.T. Le plan de financement est le suivant :

Subvention État DETR	454 501 €
Subvention État FSIPL	200 000 €
Subvention Région	376 000 €
Subvention Département	150 000 €
Subvention Europe	100 000 €
Fonds de concours commune	223 499 €
Reste à charge communauté de communes	376 000 €
TOTAL :	1 880 000 €

B. Eau

Exploitation : 382 601,21 € / Investissement : 150 872,55 €. Tarifs sans changement.

C. Assainissement

Exploitation : 102 001,14 € / Investissement : 61 503,10 €

Le déficit d'exploitation 2017 (5370,89 €) a nécessité une augmentation des tarifs en 2018 : prix du m³ : 1,10 € au lieu de 1 €, abonnement : 80 € au lieu de 72 €.

D. Atelier de découpe (Boucherie MIRO sur la Z.A. des Prés Vignals)

Fonctionnement : 84 000 € / Investissement : -

Le loyer perçu est de 48 000 €, l'excédent 2017 (36 000 €) sera reversé au budget communal.

E. C.C.A.S.

Fonctionnement : 21 948,78 € / Investissement : 45,78 € (reprise du déficit 2017)

Comptes administratifs 2017

A. Commune	Dépenses	Recettes	Résultats de clôture
Fonctionnement	1 276 179,19	1 482 655,79	+ 206 476,60
Investissement	355 220,87	1 093 257,54	+ 738 036,67
TOTAL	1 631 400,06	2 575 913,33	944 563,27

L'excédent de fonctionnement a nettement diminué en raison de la baisse des dotations de l'État, des charges croissantes imposées par la loi et de l'admission en non valeur de créances à hauteur de 38 348,66 €.

En investissement, ont été réalisés notamment:

- l'achat d'un bâtiment sur la Z.A. (loué pour l'installation d'une brasserie artisanale).
- l'achat de matériel informatique pour les écoles.
- Les frais d'études pour la construction d'une salle de sport.

B. Eau	Dépenses	Recettes	Résultats de clôture
Exploitation	321 255,19	382 126,40	60 901,21
Investissement	32 239,03	126 505,66	94 266,63
TOTAL	353 464,22	508 632,06	155 167,84

Outre les frais de personnel (113 905,41 €), on note l'achat d'eau et d'électricité (32 505,02 €), les versements à l'Agence de l'eau et au syndicat de la Bouriane (56 903,03 €), l'admission de créances en non valeur (15 026,49 €).

En investissement, achat et mise en places d'une borne d'incendie, d'un chloromètre de sécurité...

C. Assainissement	Dépenses	Recettes	Résultats de clôture
Exploitation	91 023,79	106 422,93	15 399,14
Investissement	22 602	48 411,10	25 839,10
TOTAL	113 625,79	154 864,03	41 238,24

Les frais de personnel constituent la plus grosse dépense réelle (38 970,53 €). Les amortissements (35 956,20 €) sont une dépense d'ordre en exploitation et une recette d'ordre en investissement.

L'excédent de clôture est passé de 20 770,03 € (2016) à 15 399,14 € (2017), ce qui traduit un déficit d'exploitation de 5 370,89 € en 2017

D. Atelier découpe	Dépenses	Recettes	Résultats de clôture
Fonctionnement	30 000	66 000	36 000
Investissement	/	/	/
TOTAL	30 000	66 000	36 000

L'excédent de clôture de fonctionnement de 2016 (30 000 €) a été reversé au budget communal où il vient augmenter la recette des loyers. Il constitue en 2017 la seule dépense de fonctionnement. Les recettes (66 000 €) proviennent du loyer (36 000 €) et de l'excédent 2016 (30 000 €).

E. C.C.A.S.	Dépenses	Recettes	Résultats de clôture
Fonctionnement	19 230,10	22 924,66	3 694,56
Investissement	745,78	700	- 45,78
TOTAL	19 975,88	23 624,66	3 648,78

La principale dépense est constituée par les allocations du Contrat Municipal Étudiant (13 étudiants pour les deux premiers trimestres, 10 pour le troisième). La principale recette provient de la subvention du budget communal (18 000 €).

En investissement, achat d'un banc placé au monument-aux-morts.

RÉSULTAT GLOBAL DE CLÔTURE :
+ 1 180 618,13 €



Daniel Souladié.

DU CÔTÉ DES SERVICES ET COMMERCES...

La boutique "ÉVIDENCE", mise en sommeil au départ de Nathalie Beaumont, vient de renaître à l'initiative de **Valérie Darremon** : la boutique est agréablement redécorée, les portants complètement redisposés, quelques sièges ont été installés : il n'y a que les fournisseurs qui n'ont pas changé. Pour continuer à satisfaire et fidéliser la clientèle, Valérie ouvre ses portes tous les jours ouvrables sauf le lundi, de 9h à 12h et de 14h à 19h.



Un **projet de reprise** du magasin "L'annexe de la Cordonnerie St Jacques" est à l'étude, avec continuité des services actuels (laverie, maroquinerie, cordonnerie, clés minute) et des plus: aide administrative (tout document) et idées cadeaux autour de l'artisanat lotois. Horaires élargis: pour Juillet et Août, 9h30 à 12h30, 15h à 19h, fermé le dimanche et lundi. Réouverture définitive en septembre.

HBC, Horizon Bois Conseil, s'est trouvé un nouveau cocon très approprié en s'installant dans le local, bardé de bois, route de Tauty. HBC est un bureau d'études techniques en Ingénierie de la Construction Bois. **Vincent Testard** qui a créé cette entreprise en 2010, maîtrise la connaissance du terrain ainsi que l'approche normative des systèmes constructifs bois qui lui permettent d'offrir une grosse capacité d'adaptation au besoin de ses clients dans toute la France et de l'étranger.



Vincent Testard, s'est installé au Vigan pour se trouver au centre de sa zone de chalandise. Cet emplacement stratégique lui permettra d'intervenir plus rapidement sur ses chantiers du grand Sud-Ouest, vu le grand succès que rencontre la filière bois. L'objectif est de participer à des projets à fortes valeurs « Humano-Technique » ajoutées. Ouvert du lundi au vendredi de 7h à 12h et de 14h à 18h.

Tel. : 06.85.66.86.07 , vt@horizon-bois-conseil.fr

Trois praticiens exercent désormais à la "maison SERYES".

Ils vous accueillent au cabinet de thérapies du bourg du lundi au vendredi sur rendez-vous.

Sarah Berthet propose des séances individuelles en thérapie psycho-corporelle pour adultes et enfants. Elle anime également des ateliers. Retrouver de la sérénité, être accompagné dans les moments importants de votre vie, apprendre à mieux connaître votre corps, sentir et gérer vos émotions sont quelques exemples qui peuvent motiver un rendez-vous auprès d'elle. Elle utilise des techniques de relaxation, de voix et de mouvements corporels.

Elle est également spécialisée auprès des femmes : cycle menstruel, sexualité féminine, grossesse, premières règles... Plus d'informations sur son site : sarahberthet.jimdo.com ou téléphone: **07 62 14 30 92**

Maïté Osès, psychothérapeute gestaltiste, reçoit des enfants et des adultes en thérapie individuelle ou de couple. La Gestalt-Thérapie fait partie des grands courants de la psychothérapie relationnelle. Elle s'inscrit dans une approche humaniste et existentielle. Sa vision holistique contribue à la prise en compte de toutes les dimensions de l'Humain: sensation, perception, affects, émotions, imaginaire, gestes et actions.

Plus d'information sur le site www.gestalt-association.com ou par téléphone: **06 52 56 10 88**



Richard Larmenier pratique une méthode de thérapie manuelle douce. Issue de l'ostéopathie et de la médecine chinoise, cette méthode est globale et a pour but de rétablir l'homéostasie du corps. Le travail passe essentiellement par un rééquilibrage de la structure osseuse dans son ensemble ce qui a pour but d'améliorer de nombreuses pathologies (douleurs de dos, d'articulations, système digestif et hormonal, suivi de grossesse, de bébés et d'enfants, suivi pré et post-opératoire...). Les manipulations très légères en font une technique très agréable à recevoir. Cette méthode se veut aussi préventive.

Plus d'informations sur le site richardlarmenier.wordpress.com ou par téléphone: **07 82 87 91 60**

DU CÔTÉ DES SERVICES ET COMMERCES... (suite)

Agnès Houen, compagne de Vincent Testard (HBC) est naturopathe et iridologue. Cette médecine naturelle aide à retrouver une hygiène de vie et une alimentation adaptées visant à conserver ou retrouver une santé durable au moyen de programme personnalisé et de remèdes à base de plantes. En cours d'installation, elle exercera bientôt sur Le Vigan. Consultation sur RV tel: **06 02 65 56 58**, agnesnaturopaty@gmail.com

Il est bon de rappeler ici l'installation de **Régine Lescaut** sur notre commune au n° 18 de La Maison des Pins. Elle propose une méthode « Conscience et Autonomie » qui permet à chacun de connaître ses points forts et ses points faibles et d'utiliser ces piliers pour éviter l'impasse, s'ouvrir et mieux prendre son destin en main.

Des ateliers de thérapie de groupe où l'expérience de chacun est un peu acteur de la guérison de l'autre sont également proposés. Régine Lescaut travaille auprès des enfants, des ados, des adultes, en thérapie individuelle, familiale ou de couple.

On peut contacter Régine Lescaut au **06 07 02 72 21**.

Puis pour finir avec les nouvelles locales, dans la catégorie services et parce que la saison est très propice à un petit rappel, une mention spéciale à LA **PÉPINIÈRE VIGANNAISE** et son créateur Luis Alberto. Fort d'une équipe de 5 salariés grâce à qui il a pu diversifier ses services, le boss et son équipe de professionnels oeuvrent maintenant dans les parcs et jardins du canton. De la création à l'aménagement, de la vente d'une grande variété de végétaux à leur plantation et entretien, de la tonte à la taille, la pépinière des Garrigues a trouvé son créneau dans le paysage végétal de la commune et ses environs.

*La Pépinière Viganaise,
Luis Alberto.*



Bientôt dans le bourg, près de la poste: une boîte à lire ! Il s'agit d'échanger des livres en bon état (romans, BD, revues...pour petits et grands), de manière libre et gratuite, afin de leur offrir une seconde vie et de les faire voyager...

À NOTER !

À NOTER !

Venez découvrir notre prochaine saison culturelle, la 10^{ème} !

SAMEDI 1er SEPTEMBRE, dès 19h30
à l' Espace Jean Carmet